

LES PME A L'HEURE DU BREXIT

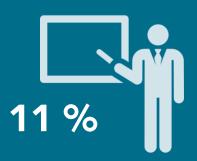
LEUR NIVEAU D'INFORMATION ET DE PREPARATION



43 %

des PME se sentent concernées par la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne.





des chefs d'entreprise estiment avoir bénéficié d'informations des pouvoirs publics leur permettant d'affronter le Brexit. Il s'agit essentiellement d'informations en provenance des douanes (formalités douanières en matière de TVA et de droits de douanes, création de club Brexit, etc.)

Parmi les entreprises concernées par le Brexit (soit 43 % du panel)



des dirigeants affirment s'être préparés à faire face au Brexit.



2 types de mesures prises par les PME :

La **négociation avec les entreprises britanniques** (modification des seuils de déclenchement des commandes, prise en compte des délais d'approvisionnement, augmentation des stocks, etc.)

La **réduction ou l'arrêt des échanges** (déréférencement des produits britanniques, recherches d'offres commerciales alternatives, etc.)